

AFRIQUE DU SUD

La délégation d'Amnesty International demande que des mesures soient prises de toute urgence pour mettre fin aux homicides dans la province du Kwazulu-Natal
Index AI : AFR 53/13/95

Pour diffusion immédiate

Durban – Amnesty International a déclaré, le 7 novembre 1995, que le climat d'impunité qui règne au Kwazulu-Natal est en grande partie responsable de la crise des droits de l'homme qui se poursuit dans cette province.

« Des milliers de personnes ont perdu la vie dans ce conflit depuis le milieu des années 80, mais rares sont les meurtriers qui ont été traduits en justice », ont déclaré dans leur premier communiqué de presse les délégués de l'Organisation, arrivés dans le pays le mois dernier. Dirigée par le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, cette délégation est en Afrique du Sud pour trois semaines. Elle est retournée ce mois-ci au Kwazulu-Natal en raison des nombreux homicides qui continuaient d'y être signalés. Amnesty International s'était déjà rendue à plusieurs reprises dans cette province.

Durant sa mission, la délégation a tenté d'en savoir plus sur les mesures prises pour résoudre cette crise. Les six délégués se sont rendus au sein des communautés déchirées par la violence, sur les côtes nord et sud de la province, et se sont entretenus avec des victimes et leurs proches. La délégation a rencontré le commissaire provincial de la police, des membres des unités spéciales d'investigation, des représentants des partis politiques et des membres d'organisations de défense des droits de l'homme.

Ses premières conclusions sont les suivantes :

Amnesty International se félicite des actions contre l'impunité entreprises par l'unité spéciale affectée aux enquêtes, ainsi que par d'autres unités d'investigation, celle qui a travaillé cette année dans la région de Mandini, par exemple.

La délégation a également constaté que des initiatives supplémentaires avaient été prises pour assurer la sécurité des communautés exposées à la violence, et faire en sorte que les réunions publiques se déroulent de manière pacifique ; ces actions ont été menées dans le cadre de l'Opération Jumbo et lors d'autres opérations dirigées par les services du commissaire provincial. Cependant, Amnesty International reste vivement préoccupée par les éléments prouvant que des homicides continuent d'être perpétrés sans que la police ne procède à de réelles investigations. Cette attitude a une conséquence : les auteurs de ces homicides peuvent, en toute impunité, continuer à tuer et à commettre d'autres actes d'intimidation.

En outre, des éléments tendent à prouver que des policiers sont impliqués dans certains de ces homicides et dans des attaques lancées contre des membres des communautés locales. Des témoins participant aux enquêtes de la police sur les homicides ont été agressés et torturés. La délégation a également reçu des informations faisant état de violences, d'actes de torture et de tirs illégaux imputables à des membres de la South African Defence Force (SADF, Force de défense sud-africaine).

Amnesty International est préoccupée par le fait que des personnes identifiées à maintes reprises par les habitants de certaines zones comme les auteurs d'atteintes aux droits de l'homme, semblent agir avec la complicité de la police locale.

De ce fait, un nombre alarmant d'habitants craignant pour leur vie ont fui leur foyer et sont allés

vivre dans la brousse ou dans des camps pour personnes déplacées.

« Étant donné le contexte d'impasse politique, nous craignons que l'impunité continue et que les homicides se poursuivent », a déclaré Amnesty International.

La délégation a également fait les premières recommandations suivantes :

L'État sud-africain, tant au niveau national que provincial, se doit de poursuivre les auteurs de ces homicides. Le gouvernement national et les gouvernements provinciaux doivent coopérer au plus vite pour doter la province de moyens suffisants, afin qu'elle puisse enquêter de manière efficace sur les homicides à caractère politique, protéger efficacement les témoins et traduire les responsables en justice.

Il incombe à l'État de veiller à ce que les membres de la police et de l'armée responsables du maintien de l'ordre dans la province soient tenus responsables de leurs actes. Les habitants doivent être assurés au plus vite que des enquêtes seront ouvertes sur les policiers ou les militaires soupçonnés d'atteintes aux droits fondamentaux, et que des mesures disciplinaires seront prises et des poursuites engagées à l'encontre des responsables. Nous louons les efforts réalisés pour briser le cycle de l'impunité, notamment les actions engagées par l'unité spéciale affectée aux enquêtes, et recommandons que ces programmes soient renforcés.

Les acteurs politiques de la province ont également un rôle à jouer pour que cesse la violence : les dirigeants des partis doivent clairement indiquer à leurs sympathisants qu'ils ne doivent pas participer à des homicides délibérés et arbitraires ni à d'autres atteintes aux droits de l'homme.

Les dirigeants politiques doivent faire comprendre sans équivoque à leurs militants qu'ils seront poursuivis s'ils commettent de telles atteintes, et qu'ils ne pourront échapper à la justice.

La délégation d'Amnesty International prévoit de faire ces recommandations, ainsi que d'autres, à l'occasion des entretiens qu'elle aura à Pretoria avec Thabo Mbeki, premier vice-président du pays, ainsi qu'avec des ministres dont il est prévu qu'ils rencontreront les délégués de l'Organisation au cours de cette semaine |